

LES PAYSAGES NATURELS :

DES ENJEUX PARFOIS CONTRADICTOIRES ENTRE L'ATTRACTIVITÉ ET LA GESTION DES ESPACES NATURELS

Dans un territoire agricole comme la Haute-Normandie, les espaces naturels sont rares. Ils se concentrent le plus souvent, dans les fonds de vallées, sur les coteaux et sur le littoral. Ils sont donc souvent liés à l'eau ou sur les pentes non cultivées des coteaux.

S'ils sont globalement reconnus comme ayant une valeur écologique, une valeur patrimoniale et une valeur paysagère, ces espaces naturels subissent néanmoins des attaques, parfois insidieuses, dues aux équipements nécessaires pour la navigation, aux nouvelles constructions au bord de l'eau, aux passages de routes, aux techniques agricoles, aux nouveaux sites d'exploitation des gravières,...conduisant à une diminution constante des surfaces de zones humides.

Parallèlement, la gestion pastorale ou agricole des coteaux est peu à peu abandonnée, laissant la végétation arborée se développer, faisant disparaître une flore et une faune bien spécifique à ce milieu. Des efforts de reconquête ou de préservation de ces paysages naturels sont en cours, notamment grâce au Conservatoire régional des sites naturels de Haute-Normandie, à la politique des espaces naturels sensibles des départements, aux protections réglementaires des sites inscrits et classés de l'État. Ces diverses protections s'accompagnent aussi d'une ouverture au public où une sensibilisation aux milieux naturels et à leur écosystème est proposée aux amateurs.

Le durcissement des berges et la création d'ouvrages hydrauliques peu valorisants (digues, buses, bassins)



Des berges bétonnées pour une meilleure voie de navigation sur la Seine : un fleuve qui perd son aspect naturel. (2009 - commune de Sahurs)

Depuis la seconde guerre mondiale, les projets d'aménagement du littoral et de la Seine se sont multipliés et ont entraîné un bétonnage massif. Cela a eu pour effet de durcir ces paysages de l'eau.



Des digues de béton toujours plus grandes pour protéger des constructions trop proches de la mer : qui mérite d'être protégé : le littoral ou la maison ? (2009 - commune de Bruneval)

Antérieurement, la poldérisation des estuaires et le busage des fleuves à leur embouchure auraient déjà eu pour effet de diminuer la surface des zones humides en Haute-Normandie.



Une digue qui masque la vue sur le rivage pour protéger la route des assauts de la mer : ou comment oublier l'intérêt principal d'un bord de mer. (2009 - commune de Criel-sur-Mer)



A Mesnil-Val, la route bitumée et le mobilier à caractère routier font oublier le paysage naturel de la plage et des falaises. (2009 - commune de Criel-sur-Mer)

La diminution des zones humides et de l'épaisseur de la ripisylve au profit de l'agriculture



La poldérisation d'une partie du Marais Vernier a converti une grande surface de marais alluvionnaire en champs cultivés. (2009 - commune de Quillebeuf-sur-Seine)



Pour augmenter au maximum la production agricole, la ripisylve du bord de l'Eure a été coupée. (2009 - commune de Chambray)



L'agriculture intensive va jusqu'à supprimer tous les cours d'eau pour les transformer en fossés drainants. (2009 - commune de Saussay-la-Campagne)

Les ripisylves et les zones humides subissent de nombreuses dégradations par le voisinage des espaces agricoles. Les marais sont drainés, les ripisylves sont supprimées, les cours d'eau sont réduits à de pauvres fossés. Ci-dessous, en face de Gaillon, les grandes cultures ne laissent que quelques mètres aux arbres pour s'épanouir.



«Maigre» des espaces naturels au bord de l'eau. (2009 - vue sur la commune de Gaillon)

Une fragilisation des espaces de nature par la pression des extensions urbaines

Sur le littoral, le processus d'urbanisation des estuaires entraîne un basculement des paysages littoraux. Fragiles et contraints, les estuaires ne peuvent supporter que de petites extensions respectant l'échelle des coteaux.



Les grandes surfaces recherchent les zones planes : dans les fonds de vallées, aux dépens des zones humides. (2009 - commune de Montivilliers)



Dans les nouvelles opérations urbaines, la prise en compte de l'eau - bassin d'orage - n'est pas toujours très soignée. (2009 - commune de Dieppe)

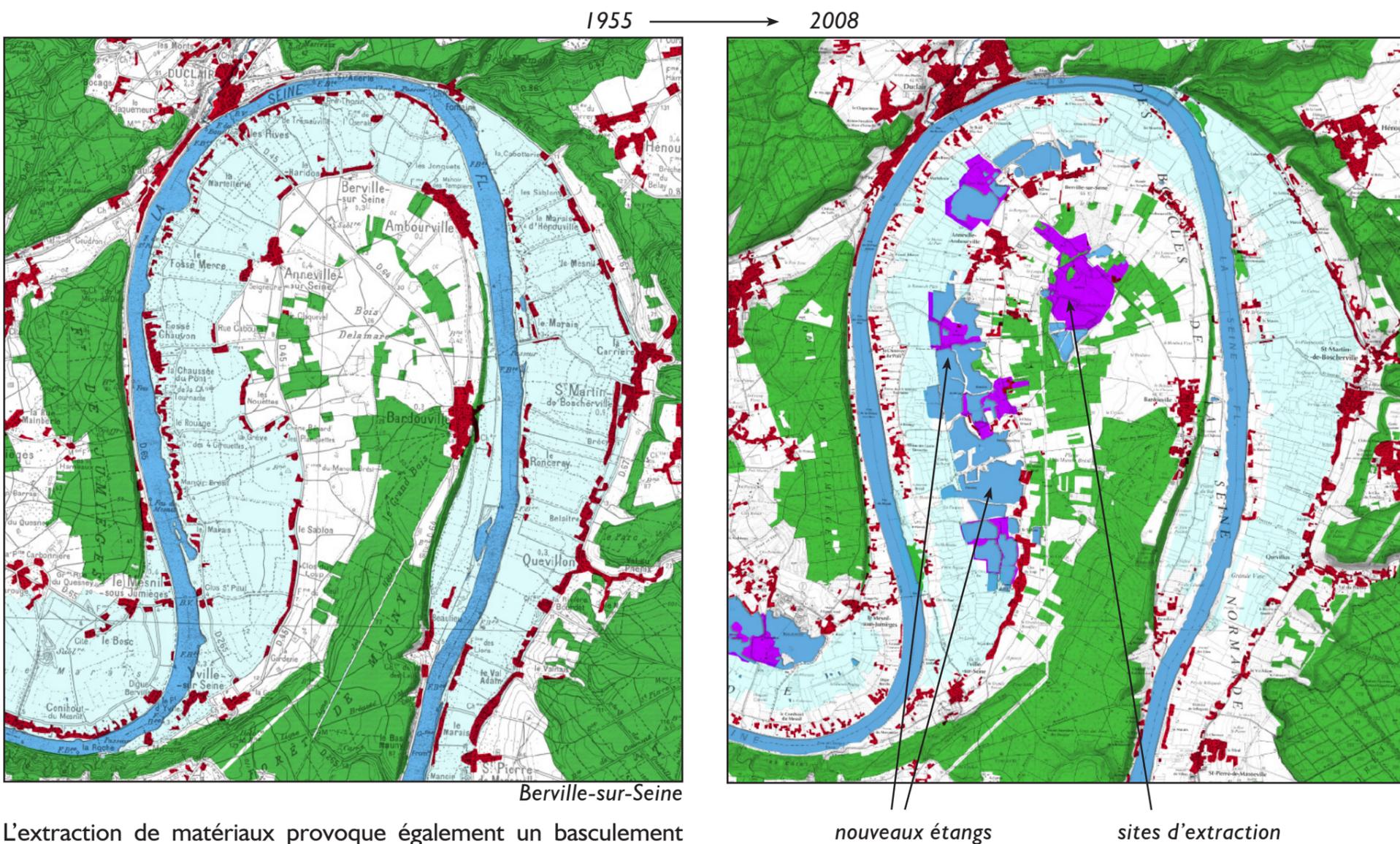


Bord de rivière peu valorisé dans la vallée de l'Andelle. (2009 - commune de Pont-Saint-Pierre)



Remblaiement de la zone humide dans la vallée de Criel-sur-Mer. (2009 - commune de Criel-sur-Mer)

Le développement des zones d'extraction des matériaux (gravières et sablières)



L'extraction de matériaux provoque également un basculement des paysages de la vallée de Seine. L'apparition de gravières et leur agrandissement concerne désormais des boucles entières du fleuve. (Exemple de la boucle de Berville-sur-Seine).



Les sites d'extraction peuvent faire l'objet dans de rares cas, de reconversions valorisantes et dans certains cas, une nouvelle nature apparaît, enrichissant les paysages de vallées. Il apparaît, toutefois, que la généralisation des plans d'eau dans les vallées tend vers une banalisation des paysages et de leur perception.

La fermeture des coteaux, désormais recouverts de boisements



Enrichissement des coteaux de Saint-Wandrille-Rançon.



Coteau de la Seine entièrement boisé (Amfreville-sous-les-Monts).

L'abandon des cultures fruitières et du pastoralisme sur les coteaux conduit à une fermeture du paysage des vallées et à une homogénéité des coteaux.

La prise en compte croissante du patrimoine naturel



Emprise de pelouse calcaire protégée et gérée par le Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie.

CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX DES PAYSAGES NATURELS



(sources : IGN BD Topo, BD Alti.)

Agence Polléa-Gautier / Atelier de l'Estime

- Une dénaturation des bords de l'eau par le durcissement des berges et du littoral.

La diminution des zones humides au bénéfice de l'agriculture et des zones bâties.

La diminution des zones humides par le développement des sites industriels et des gravières.
- Une fragilisation des espaces de nature par la pression des extensions urbaines.

La prise en compte croissante du patrimoine naturel : Znieff, Natura 2000, Zico, Réserve naturelle, ENS, propriété du conservatoire du littoral et forêts de protection.